

L'efficacité énergétique : une valeur ajoutée

ÉnerGuide pour les maisons neuves peut vous aider à choisir les améliorations énergétiques à offrir à vos clients. En leur précisant combien ils épargneront sur leurs factures d'énergie, ÉnerGuide pour les maisons neuves les encourage à améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. Vous pouvez offrir à vos clients une valeur ajoutée en leur vendant des améliorations énergétiques, tout en améliorant vos profits.

ÉnerGuide pour les maisons neuves aide vos clients à se sentir mieux informés et plus confiants à l'égard des services offerts par leur constructeur.

En quoi consiste le service ÉnerGuide pour les maisons neuves?

L'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada (RNCAN) a créé le service ÉnerGuide pour les maisons neuves dans le but d'offrir aux professionnels de la construction ainsi qu'aux acheteurs de maisons neuves des conseils de spécialiste indépendant concernant la construction de maisons éconergétiques. La première étape consiste à travailler de concert avec un conseiller en efficacité énergétique qui évaluera les plans de la maison et modélisera la consommation d'énergie à l'aide d'un logiciel de simulation afin d'estimer la consommation d'énergie de la maison une fois terminée. Les constructeurs de maisons en série commencent souvent en évaluant une gamme de plans afin de rassembler de l'information sur les effets probables des diverses solutions d'amélioration. Après cette première évaluation, le conseiller collaborera avec vous afin de développer des améliorations énergétiques rentables que vous pourrez offrir à vos clients. Vous pourrez vendre ces solutions d'améliorations au même titre que toute autre amélioration.

Plusieurs améliorations énergétiques commencent à se rembourser d'elles-mêmes dès que le propriétaire prend possession de sa maison.

La deuxième étape débute dès que la construction est terminée. Un conseiller en efficacité énergétique indépendant vient examiner la maison dans le but d'en vérifier l'orientation, les améliorations énergétiques et l'étanchéité à l'air. Après cette évaluation finale, vous recevrez une étiquette et une cote ÉnerGuide pour les maisons neuves ainsi qu'un rapport à remettre à votre client.

L'étiquette endossée par le gouvernement du Canada peut être apposée sur la boîte électrique de la maison. Elle indique à vos clients qu'un spécialiste de confiance indépendant de l'initiative ÉnerGuide pour les maisons neuves a évalué le degré d'efficacité énergétique de leur maison.

ÉnerGuide est la marque officielle du gouvernement du Canada qui détermine l'efficacité énergétique des produits pour la maison, au travail et sur la route. Plusieurs acheteurs de maisons neuves reconnaîtront le nom ÉnerGuide étiqueté sur leurs électroménagers.

Qui effectue les évaluations?

Les conseillers en efficacité énergétique du service ÉnerGuide pour les maisons neuves sont des spécialistes de l'efficacité énergétique résidentielle. Ils sont formés et agréés par les organismes de service qui travaillent avec RNCAN à travers le Canada.

Ressources naturelles Canada s'assure que le travail effectué

par tous les conseillers en efficacité énergétique accrédités du service ÉnerGuide pour les maisons neuves soit conforme à des normes rigoureuses et que les règles soient appliquées de façon uniforme partout au Canada.

Toutefois, il pourrait s'avérer plus rentable pour vous de former du personnel interne afin de procéder aux premières analyses de plans en vue de la vente et du marketing. Votre organisme de service régional peut vous aider à obtenir la formation et l'accréditation de votre personnel.

Pourquoi utiliser le service ÉnerGuide pour les maisons neuves?

En offrant à vos clients des améliorations énergétiques, non seulement vous leur offrez un meilleur produit mais vous les aidez également à réduire la quantité d'énergie dont ils auront besoin pour faire fonctionner leur maison neuve. Lorsqu'ils consomment moins d'énergie dans leur maison, les propriétaires réduisent du même coup la quantité de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques.

Le gouvernement du Canada encourage tous les Canadiens à réduire leurs émissions annuelles de GES d'une tonne, ou de



20 p. 100, par le biais du Défi d'une tonne. Vous obtiendrez plus de renseignements à ce sujet à l'adresse Internet changementsclimatiques.gc.ca ou en téléphonant au 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

Offre-t-on une aide financière aux acheteurs de maisons neuves?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), l'organisme fédéral responsable de l'habitation, offre un remboursement correspondant à 10 p. 100 de la prime d'assurance-prêt hypothécaire lorsqu'un acheteur achète ou construit une maison éconergétique. Pour être admissible au remboursement, une cote de rendement de l'efficacité énergétique de la maison neuve doit être déterminée dans le cadre du service ÉnerGuide pour les maisons neuves, ou la maison doit être certifiée R-2000 et répondre à certaines exigences minimales. Pour plus d'information, visitez le site Web de la SCHL à schl.gc.ca ou téléphonez au 1 800 668-2642.

Une maison éconergétique est :

- moins dispendieuse à faire fonctionner;
- plus confortable;
- plus respectueuse de l'environnement.

Devenez un constructeur ÉnerGuide pour les maisons neuves

Les propriétaires sont soucieux des prix de l'énergie à la hausse et ils cherchent des façons d'économiser. Pourquoi ne pas utiliser le service ÉnerGuide pour les maisons neuves pour améliorer vos profits tout en offrant à vos clients une valeur ajoutée? Avec ÉnerGuide pour les maisons neuves, le marketing est un effort collectif. RNCan fait la promotion du service à l'échelle nationale – les organismes de service, à l'échelle régionale et locale, et vous – auprès de vos clients. Vous recevrez du matériel de marketing prêt à utiliser et des invitations à participer à des activités spéciales. En outre, RNCan fournit une aide technique et de la formation.

Pour devenir un constructeur ÉnerGuide pour les maisons neuves, communiquez avec l'organisme de service ÉnerGuide pour les maisons neuves de votre région en téléphonant à RNCan au 1 800 387-2000 ou visitez le site Web egmn.gc.ca.

L'office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada

Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route

Le Défi d'une tonne demande aux Canadiens de réduire leurs émissions annuelles de gaz à effet de serre de 20 p. 100 ou environ une tonne.



© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005

Also available in English under the title :
Offer your customers a home that pays them back year after year – in energy savings



Papier recyclé

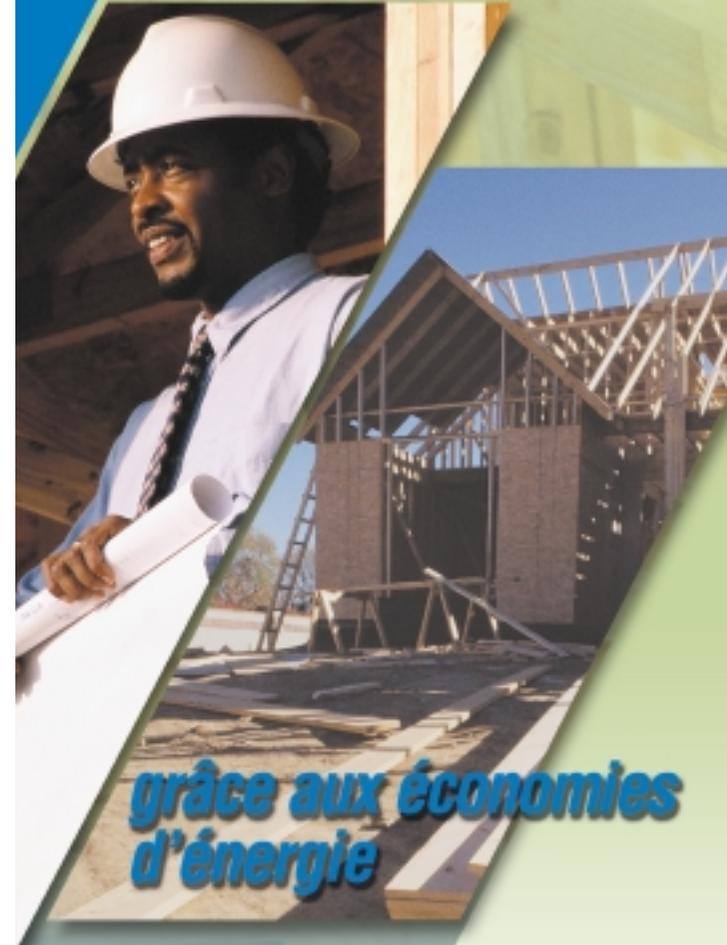
N° d'inventaire M27-01-2147F

Canada



**ÉNERGUIDE POUR
LES MAISONS NEUVES**

**Offrez à vos clients
une maison qui
leur fera épargner
année après année –**



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada